



**Collectif La Touche**  
**16 chemin de la Touche**  
**49320 BLAISON St.SULPICE**

le, **18 novembre 2019**

Madame Corinne Lepage  
42, rue de Lisbonne  
75008 Paris

Lettre simple Rec. et  
par courriel à : [contact@huglo-lepage.com](mailto:contact@huglo-lepage.com) avec A/R

Madame,

Nous connaissons de longue date votre attachement à la défense de l'environnement et, en particulier, nous sommes très touchés par votre intervention sur la chaîne "Public Sénat", le mardi 12 novembre 2019.

C'est la raison pour laquelle nous nous permettons de vous écrire afin de porter à votre connaissance la situation dans laquelle nous nous trouvons face à la société Orange qui méconnaît complètement la présence des citoyens, leur environnement, leur santé, leur souhait de vivre tranquillement dans un espace préservé et classé :

« **Patrimoine Mondial de l'UNESCO** » (ZPPAUP).

Certes, notre problème est loin, très loin, des soucis causés à des milliers de personnes comme dans l'affaire Lubrizol qui vous amenait à vous exprimer dans cette interview, mais devant la position de la société Orange, forte des prérogatives que lui confère désormais la Loi ELAN, nous ne pouvons pas rester inactifs.

Nous voyons fleurir, de manière exponentielle, ces antennes-relais dans nos campagnes, à proximité de nos habitations, dans des sites remarquables et classés, phénomène encouragé par cette (scélérate) Loi ELAN depuis novembre 2018, enlevant toute prérogative aux élus quant à un dialogue constructif entre les citoyens et les opérateurs de radiotéléphonie.

Une rencontre à la Préfecture de Maine et Loire, le 10 juillet 2019, entre le Préfet, le représentant de la société Orange et le maire de notre village, au cours de laquelle la société Orange avait promis de fournir une nouvelle étude sur un site qui serait plus convenable, n'a abouti à rien (nous n'étions pas invités à cette rencontre et avons seulement été informés verbalement par notre maire !), la promesse n'a pas été tenue et la société Orange qui campe sur sa position initiale, refuse le dialogue.

Après un recours gracieux en mai 2019, resté lettre morte, un recours contentieux (septembre 2019) auprès du Tribunal Administratif de Nantes contre un Décret du maire du village de Blaison Saint Sulpice (Maine et Loire), qui n'a pas empêché la mise en place d'un panneau de Déclaration Préalable de travaux, nous nous apprêtons à déposer un nouveau recours contentieux contre cette déclaration préalable, par l'entremise de notre avocat, maître Armel Pécheul (Les Sables d'Olonne). Ces recours ont été posés dans les délais légaux.

courriel : [collectiflatouche@gmail.com](mailto:collectiflatouche@gmail.com) site Internet : <https://www.antenne-la-touche.ovh/>

Nous avons entrepris une action de protection de notre environnement, de nos santés et de nos conditions de vie. Celle-ci est bien expliquée et est décrite sur notre site Internet (sécurisé) : <https://www.antenne-la-touche.ovh/> sur lequel sont résumées les actions menées à ce jour.

De nombreuses implantations d'antennes-relais sont donc en cours de réalisation au grand dam des citoyens qui ne sont, ni consultés, ni informés.

Des actions régionales, voire nationales, se constituent en collectifs de citoyens conscients d'être le jouet de multinationales qui, soi-disant, nous veulent du bien, mais qui, surtout, voient avec avidité les profits qu'ils vont réaliser à nos dépens, alors que nous vivions très bien sans ces « SmartPhones » à tous les coins de rues.

C'est ce qui nous conduit à vous faire part de notre inquiétude devant cette prolifération d'antennes-relais.

Les temps changent, les citoyens veulent être informés, donner leur point de vue, participer à des dialogues constructifs, mais refusent d'être pris en otages par cette sacro-sainte technologie qui risque fort de nous être, à terme, plus nuisible qu'utile !

Notre village bénéficie maintenant de l'ADSL avec un débit qui nous convient bien. Très bientôt nous aurons la fibre optique, parfait, mais les ondes électromagnétiques, en particulier la 5G qui sera un véritable fléau pour les cellules vivantes (à en croire les études produites dans de nombreux pays étrangers qui, bizarrement ne sont pas reconnues en France) . . . , et les implantations rapprochées d'antennes-relais (en raison du peu de propagation des ondes millimétriques utilisées), vont nous pourrir la vie.

Faudra-t-il qu'on aboutisse, un jour, aux mêmes problèmes qu'avec l'amiante, le DDT, le bisphénol ou encore le glyphosate, pour nous entendre dire par les autorités . . . :  
**“nous ne savions pas !”**

De grâce, ne recommençons pas l'histoire du nuage de Tchernobyl . . .

Certes le réseau de téléphonie mobile n'est pas très efficace dans notre secteur, et nous ne pensons pas être des « illuminés » hostiles à la modernité, nous ne sommes donc pas contre les antennes-relais, nous souhaitons simplement qu'elles soient éloignées des populations, des hameaux et des villages qui sont le charme de notre pays et qui nous ont valu cette reconnaissance de l'UNESCO.

Nous nous sommes permis de nous en ouvrir à votre sensibilité environnementale et de vous informer du combat que nous menons car, nous croyons qu'il vous sera peut-être possible de relayer ces situations (nous pensons également aux agriculteurs dont le bétail souffre déjà – avant l'humain – de ces errements technologiques), près des personnes qui nous gouvernent.

Nous vous remercions pour le temps que vous aurez accordé à la lecture de notre missive et vous assurons de notre profonde considération.

Le Collectif La Touche